

Marrakech : Le Maroc propose l'élaboration d'une Charte Régionale sur la gestion humanisée des frontières

23.06.2023 Marrakech : Le Maroc propose l'élaboration d'une Charte Régionale sur la gestion humanisée des frontières

Marrakech – Le Maroc a proposé, jeudi à Marrakech, l'élaboration d'une Charte régionale sur la gestion humanisée des frontières.

Cette proposition a été formulée par le Royaume à l'ouverture des travaux de la réunion thématique sur la gestion humanisée des frontières tenue dans le cadre du processus de Rabat, dont la Présidence est assurée par le Maroc au cours de l'année 2023.

A noter que le processus de Rabat est un cadre de dialogue régional regroupant 57 pays du nord et du sud, et axé sur la migration, le développement et la protection.

L'élaboration de cette Charte régionale sur la gestion humanisée des frontières, s'inscrit dans la continuité de la Haute Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour la mise en place d'une stratégie migratoire humaniste, inclusive et solidaire, qui place le respect des droits et de la dignité du migrant comme socle de la gouvernance migratoire.

Cette proposition du Royaume, s'inscrit en droite ligne du Leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au niveau continental, avec plusieurs initiatives fortes et audacieuses qui ont marqué la gouvernance migratoire régionale et internationale, tel l'Agenda Africain pour la Migration et l'Observatoire Africain des Migrations.

Elle dénote également d'une démarche qui tranche avec les discours prégnants qui placent le migrant dans une logique d'incrimination.

Intervenant à cette occasion, le Wali Directeur de la Migration et de la Surveillance des Frontières au Ministère de l'Intérieur, M. Khalid Zerouali, a indiqué que « le Processus de Rabat constitue aujourd'hui +un label de fierté+ qui unit tous les membres et acteurs de ce cadre de Dialogue pionnier, qui cristallise la pleine maturité d'un travail régional collectif ».

M. Zerouali a également souligné que « la gestion humanisée des frontières dans son acceptation la plus large est un concept novateur qui décloisonne les paradigmes migratoires et les met en cohérence, notamment le respect des droits des migrants, au-delà des procédures aux frontières et la lutte contre les réseaux de trafic des migrants et la traite des êtres humains ».

« Ces deux aspects doivent demeurer indissociables pour espérer une gouvernance migratoire régionale modèle, non bancal et non déséquilibrée », a-t-il dit, notant qu'au Maroc

« nous avons mis en œuvre cette logique directrice grâce à la Haute Vision Royale et la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) qui a érigé la dimension humaniste en tant que système de valeur cardinal de la gestion migratoire ».

Et de poursuivre que l'autre ressort de cette stratégie se traduit par une priorité opérationnelle absolue autour du contrôle frontalier et la lutte contre les réseaux, ainsi que l'implication engageante entre tous les pays, partant du principe que la lutte n'est pas l'apanage d'un seul pays, mais elle s'opère autour de la responsabilité de chacun et la solidarité de tous.

Au sujet de la gestion humaniste des frontières, M. Zerouali a estimé que le Processus de Rabat devrait s'approprier un acquis qui constituera un marqueur singulier dans le corpus de la gouvernance migratoire internationale.

L'élaboration de cette charte est à même de renforcer les normes déjà existantes en s'inspirant des expériences terrains des-uns et des autres et en visant une combinaison intelligente entre des expériences juridiques, opérationnelles, mais également éthiques, morales et éminemment humaines, a conclu le wali.

Cette réunion thématique, de deux jours, est rehaussée par la présence de plus de 85 participants dont, des représentants des Etats du Nord et du Sud, et d'Organisations Internationales, ainsi que des acteurs de la société civile et du monde académique.

Elle se fixe pour objectif de renforcer les capacités des participants en matière de gestion humanisée des frontières et offrira un espace pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ainsi que pour l'identification de défis communs.

Les débats lors de ce conclave s'articuleront autour de moult thématiques en rapport avec « les principes et lignes directrices recommandées en matière de droits de l'Homme aux frontières internationales », « la gestion des migrants et des personnes vulnérables aux frontières : défis et propositions d'amélioration et de coopération », « trouver un juste équilibre entre les préoccupations sécuritaires et la protection des droits de l'Homme des migrants vulnérables aux frontières » et « une coopération multipartite efficace comme condition préalable à une gestion humaine des frontières : la perspective nigériane ».

Source

: <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/politique/marrakech-le-maroc-propose-l%27laboration-d%27une-charte-r%27gionale-sur-la-gestion>